

Recommandations aux randonneurs

Le randonneur prévoyant pense à emporter avec lui : de l'eau, une trousse de secours, des vêtements adaptés aux variations climatiques, un moyen de communication (téléphone portable, carte téléphonique) et installe son moyen de locomotion dans de bonnes chaussures. Il prévoit un itinéraire adapté à ses capacités et consulte la météo avant de partir.

Les feux et le camping sont interdits hors des zones prévues à cet effet. Prenez garde aux mégots et allumettes jetés au hasard.

Refermez les barrières rencontrées sur le parcours.

Le randonneur doit respecter :

- les autres utilisateurs des chemins : soyez courtois.
- En période de chasse, se renseigner auprès de la mairie, des services de l'Office National des Forêts ou de la Fédération Départementale des Chasseurs de Saône et Loire sur les territoires concernés.
- le milieu qu'il traverse : ne quittez pas les sentiers balisés et évitez de cueillir les fleurs, elles sont peut être protégées (de belles photos valent mieux qu'une cueillette),
- le paysage : n'abandonnez pas vos déchets, emportez-les avec vous et déposez-les aux endroits prévus à cet effet,
- la tranquillité des lieux (ne laissez pas divaguer les animaux, ne criez pas...)
- le code de la route sur les portions de circuits goudronnées

BALISAGE :



Continuité de l'itinéraire



Tournez à gauche



Tournez à droite



Mauvaise direction

Balades Vertes

Montpont en Bresse

MEB1 : 8,17km

MEB2 : 9,15km

MEB3 : 13,69km



Montpont en Bresse

Avant de s'appeler Montpont en Bresse en 1961, la commune s'est tout d'abord nommée « Mons Pavonis » puis « Montpaon ». Ce qui explique le paon sur son blason.

Tapissée d'étangs, de ruisseaux et de rivières, elle est également dotée d'une importante surface forestière. Le charme de cette campagne traditionnelle s'explique également par la diversité de son patrimoine dont vous pourrez retrouver de beaux exemples dans le bourg avec son église en briques, sa mairie installée dans une ancienne maison de maître et sa bibliothèque qui a pris place dans une bâtisse typiquement bressane.

© Office de Tourisme du Pays de la Bresse Bourguignonne :

Place Saint-Jean, 71500 Louhans-Châteaurenaud
Tél : 03 85 75 05 02 - Fax : 03 85 75 48 70 - info@bresse-bourguignonne.com

www.bresse-bourguignonne.com

N° URGENCE :

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

N° appel urgence européen : 112
(european emergency call)

SOURCES : D.A.D.T.E - Conseil Départemental de Saône-et-Loire

CRÉDIT PHOTOS : Commune de Montpont en Bresse

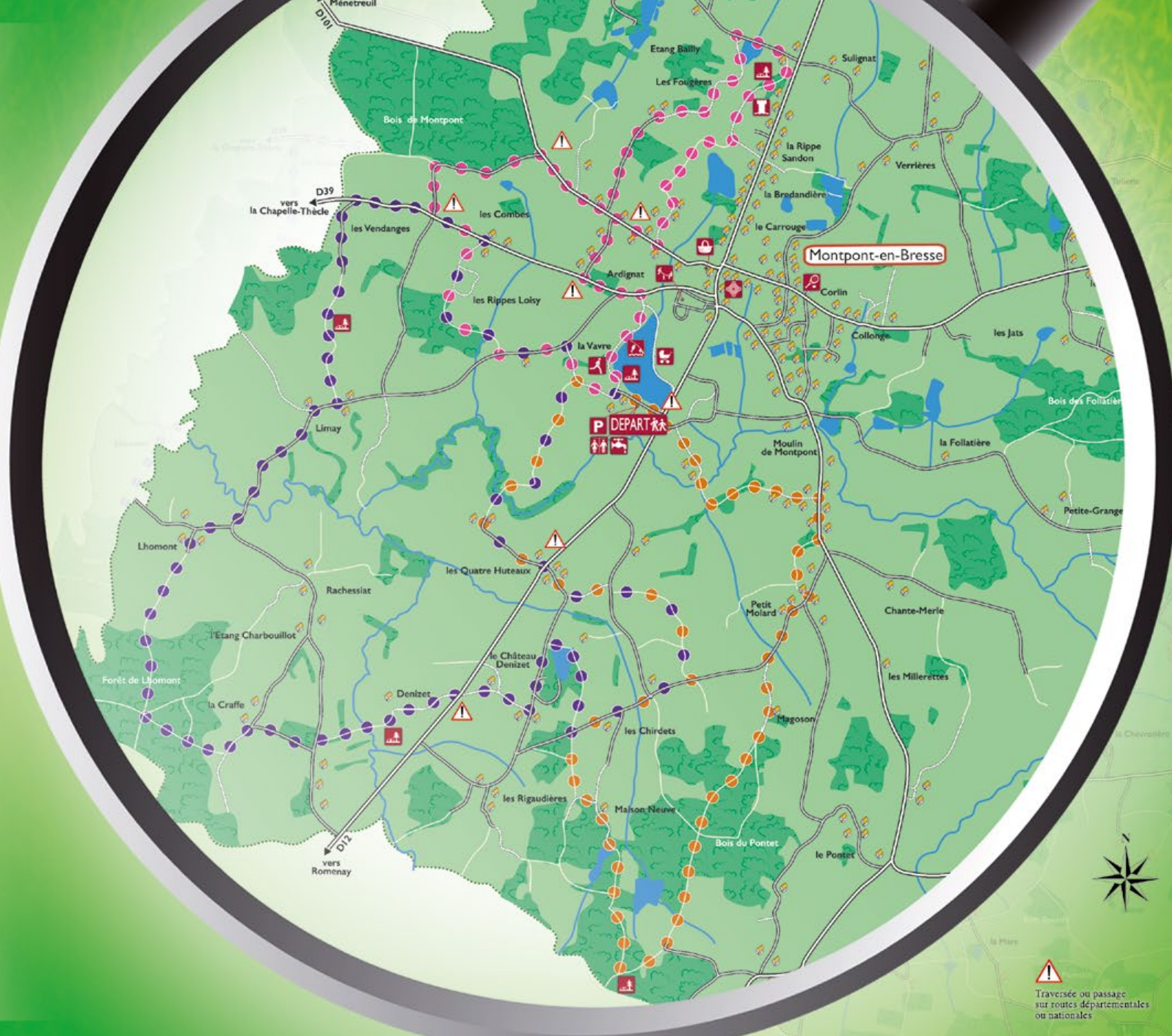
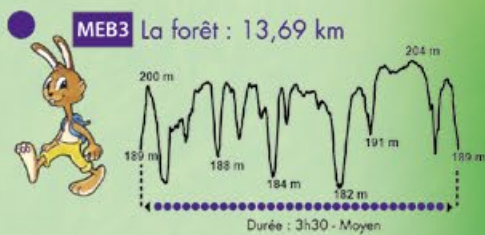
CHARTÉ GRAPHIQUE : Office du tourisme, Balades Vertes
Conseil Départemental de Saône-et-Loire

LÉGENDE :

- Route départementale. Non départementale, hors départementale, hors départementale.
- Voie carrossable. Non départementale.
- Chemin et sentier (hors route départementale, hors route départementale).
- Chemin de fer (hors ligne à grande vitesse).
- Limite de commune.
- Cours d'eau (hors cours d'eau à caractère principal).
- Bois, wood, wald, bosque.

- Toilettes
- Mobilier
- Parcours Santé
- Aire de pique-nique
- Parking
- Point d'eau
- Terrain de tennis
- Jeux pour enfants
- Pêche
- Chemin praticable avec poussette
- Mobilier
- Parcours Santé
- Aire de pique-nique
- Parking
- Point d'eau
- Terrain de tennis
- Jeux pour enfants
- Pêche
- Chemin praticable avec poussette

Départ :
Départ du plan d'eau « Les Prés de la Vavre », sur D12, à droite en direction de Romenay, à la sortie du village.



Traversée ou passage sur routes départementales ou nationales